

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

CÔTE-NORD



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00828-1 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot de la ministre régionale

En tant que ministre responsable de la région de la Côte-Nord, je présente le Plan d'action qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Il met en lumière les priorités des acteurs et des élus régionaux pour notre région.

Ce plan d'action régional permettra à tous les partenaires d'orienter leurs actions et leurs interventions afin de répondre aux priorités des gens de la Côte-Nord. La vitalité du territoire repose sur différents facteurs mais, surtout, sur l'engagement et la mobilisation des personnes qui ont une influence sur son dynamisme.

La Côte-Nord est vaste et nous avons le devoir d'honorer ses spécificités de même que ses propres couleurs et richesses. Pour ce faire, il faut les mettre en valeur et s'assurer qu'elles ont des retombées positives pour toute la population. Le présent Plan d'action nous permettra d'ailleurs d'être mieux outillés pour faire face aux défis auxquels la région fait face, comme l'attractivité du territoire, les impacts des changements climatiques, l'accès aux services, la fiabilité des infrastructures de transport et leur accessibilité, et la diversification de l'économie régionale.

Par ce plan d'action, le gouvernement du Québec démontre sa volonté de mettre de l'avant des solutions efficaces afin de maximiser le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de chaque communauté.

Continuons d'être innovants, agiles et proactifs en matière de développement local et régional. Grâce à des priorités bien établies par les acteurs régionaux, nous pourrions faire la différence encore davantage pour les prochaines générations!

(Original signé)

Kateri Champagne Jourdain

Ministre de l'Emploi et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

Mot de la présidente de la conférence administrative régionale (CAR)

Le renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029 a donné lieu à une vaste démarche de consultation nord-côtière qui a réuni les ministères et organismes gouvernementaux ainsi que les élus. Grâce à cette synergie, les élus régionaux ont été en mesure de dégager six priorités pour ces prochaines années.

En réponse à ces priorités, les ministères et organismes se sont mobilisés afin de définir et de déployer un plan d'action pour atteindre les objectifs régionaux et mener des actions concrètes. Le Plan d'action dont se dote la région se veut à l'image des attentes des acteurs et des élus régionaux, tout en répondant aux besoins des Nord-Côtières.

La CAR de la Côte-Nord est chargée de coordonner la mise en œuvre de ce plan d'action. Elle s'assurera que les particularités et les priorités de la région se traduisent en actions et en interventions ajustées dans le temps, selon l'évolution des défis et des besoins de la population. Le travail concerté entre les intervenants régionaux et nationaux favorisera un meilleur arrimage et une plus grande cohérence entre les interventions porteuses du développement de la Côte-Nord.

En tant que présidente, je m'efforcerai de renforcer les mécanismes de collaboration et de concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. Il en va de même avec les élus, les partenaires du milieu et la ministre responsable de la région de la Côte-Nord, afin d'assurer le déploiement du Plan d'action et, ainsi, de favoriser des initiatives prometteuses et structurantes dans les années à venir.

Je tiens à remercier les acteurs du milieu pour leur contribution et, surtout, pour leur mobilisation, qui définiront le devenir de la Côte-Nord. Ensemble, nous saurons rendre notre région plus dynamique et attrayante.

Pareille à nul autre territoire par son immensité et sa diversité, la Côte-Nord doit relever de multiples et vastes défis. C'est son potentiel et la remarquable cohésion entre les différents acteurs qui vont favoriser sa réussite dans les années à venir.

(Original signé)

Marthe Kleiser

Directrice régionale de la Côte-Nord, ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
Présidente de la Conférence administrative régionale de la Côte-Nord

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
GES	Gaz à effet de serre
IVÉ	Indice de vitalité économique des territoires
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFA	Ministère de la Famille
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MO	Ministères et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTO	Ministère du Tourisme
SGEE	Service de garde éducatif à l'enfance
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SÉPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SHQ	Société d'habitation du Québec
SPN	Société du Plan Nord
SRPNI	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

Les priorités de la région de la Côte-Nord (09)

La Côte-Nord, avec son immense territoire, attire de plus en plus de touristes en quête de liberté. On la reconnaît pour ses paysages à couper le souffle, son économie basée sur les ressources naturelles et pour sa communauté fière, composée de peuples des Premières Nations, d'allochtones francophones, anglophones et acadiens. Région faite d'exceptions, elle appelle à la concertation et à la créativité pour des solutions adaptées à sa réalité.

Derrière l'image des grands espaces naturels se trouve une population isolée, vieillissante et en quête de services essentiels accessibles. Les partenaires nord-côtiers ont la volonté de renverser la tendance au déclin démographique en misant, entre autres, sur l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre et de ses jeunes.

La nature généreuse a toujours servi les collectivités de la Côte-Nord. L'hydroélectricité, la foresterie, l'extraction de minerai ainsi que les pêcheries représentent une grande partie du moteur économique régional. Avec les changements climatiques de plus en plus présents, les acteurs régionaux doivent poser des actions pour s'adapter et pour stimuler une économie durable, prospère et responsable.

Aux yeux des partenaires de la région, le désenclavement de la Côte-Nord est indispensable pour son développement et le maintien des services essentiels. Les coûts élevés liés au transport, la discontinuité de la route, les fréquentes interruptions de services de transport maritime, routier et aérien ont des répercussions importantes et exercent une pression sur la population et les entreprises.

Les six priorités régionales retenues pour la période 2025-2029 mettent à disposition des ministères et organismes gouvernementaux les fondements pour aborder les défis entourant le développement de la Côte-Nord.

Priorité 1 Prendre en compte les spécificités territoriales de la Côte-Nord, ses réalités diverses et le vivre-ensemble des Premières Nations et des autres communautés de toutes les origines et élaborer des solutions concertées et adaptées à ses réalités diverses

Démarche de mise en œuvre

La prise en compte des réalités propres à chaque communauté, y compris celles des Premières Nations, est essentielle pour assurer un développement régional harmonieux. Documenter les enjeux locaux de manière approfondie permettra d'orienter les interventions pour faciliter l'accès et la pérennité des services dans l'ensemble de la région, y compris l'accès aux commerces de proximité qui participent à la revitalisation des petites communautés éloignées. Cela peut comprendre également une évaluation de l'impact de certains enjeux, comme le navettage sur les coûts des services, étant donné que les travailleurs qui viennent de l'extérieur utilisent les services publics sans faire partie du calcul dans les transferts de fonds destinés aux municipalités.

Priorité 2 Stimuler l'attractivité et favoriser l'établissement permanent en Côte-Nord en valorisant le potentiel régional et en misant sur les possibilités d'emploi et la qualité de vie

Démarche de mise en œuvre

Face au défi démographique, il est crucial de promouvoir l'attractivité de la région et d'encourager l'établissement permanent de la population. Les partenaires régionaux comptent mettre en œuvre des initiatives ciblées pour valoriser les occasions professionnelles et la qualité de vie sur la Côte-Nord. Il est fortement souhaité que les jeunes de la région puissent poursuivre des études collégiales et universitaires sans la quitter. Parallèlement, une étude sur les besoins en logement, qui prendra en considération les différents indices et les perspectives démographiques, est désignée comme action à valeur ajoutée, puisque l'enjeu est considéré comme un frein à l'établissement sur la Côte-Nord. Dans cette lignée, la possibilité de cession de terres publiques pour le logement social est une avenue à explorer par les ministères concernés.

Certains des partenaires régionaux comptent privilégier d'autres initiatives, telles que le renforcement de la concertation pour cibler des créneaux de développement régional, la continuité des travaux du chantier employeur et main-d'œuvre, la promotion du plan régional de développement du territoire public ainsi que l'élaboration d'une vision claire concernant l'immigration et le vieillissement de la population.

Priorité 3 Soutenir les municipalités et les entreprises en leur fournissant l'appui nécessaire pour renforcer leur adaptation aux changements climatiques

Démarche de mise en œuvre

L'adaptation aux changements climatiques représente un enjeu majeur pour la région. L'urgence d'intervenir pour mitiger les impacts de cet enjeu est validée et les partenaires régionaux jugent pertinent de mieux comprendre les conséquences sur la région, dans toute sa diversité. Il est souhaité de mener cette action en complémentarité avec d'autres qui permettront de faciliter la concertation entre les MRC sur les enjeux des changements climatiques. De plus, il existe une volonté régionale d'offrir un soutien par le biais du bureau de projets et par la démocratisation des

connaissances en la matière pour que toute la population puisse participer à l'effort collectif. Un plan d'intervention pour la résilience de la route 138, l'axe majeur qui relie la Côte-Nord au reste de la province, fait partie des actions prioritaires dans la stratégie régionale. Enfin, les partenaires nord-côtiers s'engagent à soutenir les initiatives entrepreneuriales liées aux changements climatiques et au développement durable, puis à encourager l'innovation au profit des citoyens et des organismes.

Priorité 4 Améliorer et assurer l'accessibilité et la pérennité des services de base adaptés face aux besoins des communautés afin d'atténuer les disparités et d'assurer une qualité de vie

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires de la région priorisent des actions pour garantir l'accès aux services de base pour l'ensemble de la population. Il est prévu de documenter et recenser un inventaire détaillé des services disponibles pour chaque territoire afin de mieux orienter les efforts et les ressources. La promotion de la collaboration entre les municipalités à travers les ententes de coopération intermunicipales, de même que la collaboration avec les communautés autochtones sont des actions ciblées afin d'optimiser l'accès aux services pour tous. Un effort additionnel sera déployé pour documenter les vulnérabilités en matière de services de base sur le territoire, notamment l'eau potable et les eaux usées, afin d'arriver à des solutions efficaces. Les partenaires régionaux comptent aussi améliorer le partage des connaissances et des ressources éducatives avec les communautés isolées et concevoir une offre de formation adaptée aux membres des Premières Nations au nord du 49^e parallèle, ainsi qu'une sensibilisation aux différentes réalités des communautés d'expression anglaise qui font partie du tissu social de la Côte-Nord.

Priorité 5 Miser sur le potentiel de développement d'énergies renouvelables de la région pour stimuler une économie durable et prospère, axée sur l'exploitation responsable des ressources naturelles, l'innovation et la diversification économique

Démarche de mise en œuvre

La Côte-Nord est un immense territoire qui regorge de ressources lui permettant une diversification de son économie en misant particulièrement sur le potentiel des énergies renouvelables, un catalyseur important de croissance et de résilience pour la Côte-Nord. Des études sectorielles et des portraits régionaux sont identifiés par les partenaires régionaux comme des actions prioritaires qui permettront d'identifier les filières porteuses. Le développement du tourisme, un créneau à haut potentiel, nécessite des efforts, notamment dans la mise en valeur des nombreux attraits de la région et, parmi les offres à explorer et bonifier, le tourisme « gourmand » est considéré. Soutenir la promotion de l'innovation dans le domaine des énergies propres et accompagner les entreprises dans leur transition énergétique est également une volonté. Un plan d'action en innovation est finalement prévu afin de positionner la Côte-Nord comme un leader dans le domaine des énergies renouvelables, tout en stimulant la création d'emplois durables.

Priorité 6 Assurer la fiabilité des transports terrestres, aériens et maritimes pour dynamiser le développement économique de la région, faciliter l'accès aux services et intégrer les communautés éloignées

Démarche de mise en œuvre

Considérant la situation géographique de la Côte-Nord, la fiabilité et la performance d'un réseau de transport terrestre, aérien et maritime apparaissent primordiales pour soutenir l'économie régionale, faciliter les déplacements des citoyens et résister aux défis posés par les changements climatiques. Les partenaires régionaux ont ciblé plusieurs actions permettant de cerner les enjeux afin d'optimiser les infrastructures de transport et les services. Ils comptent notamment réaliser une étude sur les coûts de transport des entreprises locales, et potentiellement mener une réflexion sur des mesures incitatives permettant de les réduire et rendre les entreprises plus compétitives. Toujours dans un souci d'activer des leviers de croissance et de faciliter l'accès aux services pour tous, les partenaires de la Côte-Nord veulent se doter d'un plan stratégique qui permettra de prendre en compte les spécificités de chaque territoire, tout particulièrement les communautés éloignées qui éprouvent des difficultés de connectivité.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Prendre en compte les spécificités territoriales de la Côte-Nord, ses réalités diverses et le vivre-ensemble des Premières Nations et des autres communautés de toutes les origines et élaborer des solutions concertées et adaptées à ses réalités diverses	
Indice de vitalité économique (IVÉ) des MRC	Amélioration de l'IVÉ des MRC
Priorité 2. Stimuler l'attractivité et favoriser l'établissement permanent en Côte-Nord en valorisant le potentiel régional et en misant sur les possibilités d'emploi et la qualité de vie	
Solde migratoire	Augmentation du solde migratoire régional
Priorité 3. Soutenir les municipalités et les entreprises en leur fournissant l'appui nécessaire pour renforcer leur adaptation aux changements climatiques	
Nombre de MRC ayant adopté un plan climat	Augmentation du nombre de MRC ayant adopté un plan climat
Émissions de GES des établissements qui en font la déclaration	Réduction des GES déclarés par les établissements
Priorité 4. Améliorer et assurer l'accessibilité et la pérennité des services de base adaptés face aux besoins des communautés afin d'atténuer les disparités et d'assurer une qualité de vie	
Taux de diplomation et de qualification au secondaire	Augmentation du taux de diplomation et de qualification au secondaire
Nombre d'enfants en attente d'une place immédiatement dans un service de garde éducatif à l'enfance (SGEE)	Diminution du nombre d'enfants en attente d'une place immédiatement dans un SGEE
Pourcentage de la population ayant accès à un service de première ligne en santé	Augmentation du pourcentage de la population ayant accès à un service de première ligne en santé
Priorité 5. Miser sur le potentiel de développement d'énergies renouvelables de la région pour stimuler une économie durable et prospère, axée sur l'exploitation responsable des ressources naturelles, l'innovation et la diversification économique	
Dépenses en immobilisations et réparations corporelles non résidentielles par industrie (SCIAN)	Augmentation des dépenses en immobilisations et réparations corporelles non résidentielles pour l'ensemble des industries
Taux de croissance du produit intérieur brut	Augmentation du produit intérieur brut de la région
Priorité 6. Assurer la fiabilité des transports terrestres, aériens et maritimes pour dynamiser le développement économique de la région, faciliter l'accès aux services et intégrer les communautés éloignées	
Fiabilité du transport maritime	Diminution des bris de services maritimes

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions¹.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 1 Prendre en compte les spécificités territoriales de la Côte-Nord, ses réalités diverses et le vivre-ensemble des Premières Nations et des autres communautés de toutes les origines et élaborer des solutions concertées et adaptées à ses réalités diverses		
Documenter les enjeux pour renforcer la compréhension des particularités territoriales	MAMH	CAR, SCT, MIFI, SRPNI, MRNF, MTMD, MEIE, MES, MELCCFP, MESS, MFA
Accompagner, de manière soutenue, les entrepreneurs offrant des services de proximité afin de favoriser l'accès aux commerces de proximité sur tout le territoire de la Côte-Nord	MAMH	MEIE
Inciter les gouvernements de proximité à développer des projets de connaissances archéologiques	MCC	MAMH
Faire connaître par des rencontres et des présentations l'offre de service du MCC afin de développer des projets culturels sur le territoire de la Côte-Nord	MCC	
Soutenir les efforts visant à assainir les eaux usées dans la région de la Basse-Côte-Nord	MELCCFP	MAMH
Accentuer la promotion de l'offre de service et d'accompagnement du MRNF pour le développement de projets sur les terres publiques auprès des élus et organismes de développement de la région	MRNF	MAMH, MEIE
Favoriser la tenue de rencontres entre Autochtones et allochtones intéressés dont l'objectif serait d'identifier des priorités de partenariat communes	SRPNI	MAMH
Priorité 2. Stimuler l'attractivité et favoriser l'établissement permanent en Côte-Nord en valorisant le potentiel régional et en misant sur les possibilités d'emploi et la qualité de vie		
Réaliser une étude sur les besoins de logement en fonction des perspectives démographiques et des particularités du territoire	MAMH	SHQ, SPN, MIFI, MRNF

¹ D'autres MO ont exprimé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendent apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Permettre à des jeunes nord-côtiers de compléter une formation universitaire dans leur région	MES	
Soutenir financièrement la mobilité entrante des étudiants internationaux et la mobilité interrégionale des étudiants québécois	MES	
Poursuivre la mise en œuvre du chantier employeur et main-d'œuvre afin de favoriser la concertation interministérielle sur ces enjeux	MESS	MAMH, MCC, MEIE, MES, MFA, MTO
Promouvoir auprès des municipalités la cession à titre gratuit de terres publiques pour le développement résidentiel	MRNF	MAMH
Déployer une concertation régionale en matière d'habitation regroupant des représentants des ministères, des MRC, de la SHQ et des offices d'habitation	SHQ	MAMH
Priorité 3. Soutenir les municipalités et les entreprises en leur fournissant l'appui nécessaire pour renforcer leur adaptation aux changements climatiques		
Accompagner les municipalités dans leur stratégie de communication climatique et leurs impacts	MAMH	MSP, MTMD, MELCCFP
Soutenir davantage les entreprises du secteur bioalimentaire dans leur adaptation face aux changements climatiques à travers une agriculture adaptée aux réalités de la Côte-Nord, le développement d'une économie circulaire et d'un marché de proximité	MAPAQ	MEIE, SPN
Accompagner les MRC afin qu'elles disposent d'une planification territoriale (plan de développement de la zone agricole, entente sectorielle) intégrant les enjeux des changements climatiques ainsi que des mesures d'atténuation spécifiques à chaque territoire	MAPAQ	MAMH
Appuyer les MRC dans leur transition climatique par la création d'un groupe d'échanges et de support sur les plans climat	MELCCFP	MAMH, MEIE, MRNF, MSP, MTMD, SPN
Accompagner les municipalités dans la gestion de la propagation des espèces exotiques envahissantes en encourageant l'aménagement de stations de nettoyage d'embarcations ou d'autres mesures de prévention et d'atténuation	MELCCFP	MAMH
Collaborer à la détermination de secteurs de relocalisation sur terres publiques	MRNF	MAMH, MSP
Organiser des séances d'information à l'intention des municipalités sur des enjeux de sécurité civile afin d'augmenter leur état de préparation face aux sinistres en fonction des aléas présents sur le territoire	MSP	

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Réaliser un plan d'intervention pour renforcer la résilience de la route 138 aux aléas côtiers dans un contexte de changements climatiques	MTMD	
Évaluer les risques climatiques en santé publique pour la région et élaborer un plan régional d'adaptation aux changements climatiques	Santé Québec	
Priorité 4. Améliorer et assurer l'accessibilité et la pérennité des services de base adaptés face aux besoins des communautés afin d'atténuer les disparités et d'assurer une qualité de vie		
Promouvoir des ententes de coopération intermunicipales	MAMH	
Assurer une offre de services complète des cours à option aux élèves des 4 ^e et 5 ^e secondaire dans les communautés isolées	MEQ	
Soutenir une offre de services culturellement adaptés pour les membres des Premières Nations de la région	MES	
Mettre en œuvre le plan d'action sur le vieillissement en santé et déployer l'approche intégrée de proximité pour les personnes âgées	Santé Québec	
Priorité 5. Miser sur le potentiel de développement d'énergies renouvelables de la région pour stimuler une économie durable et prospère, axée sur l'exploitation responsable des ressources naturelles, l'innovation et la diversification économique		
Soutenir la réflexion de résilience économique des entreprises selon les enjeux et les opportunités liés aux changements climatiques	MEIE	CAR
Soutenir la mobilisation régionale des MRC et de l'Espaces régionaux d'accélération et de croissance Côte-Nord pour l'élaboration d'un plan d'action en innovation	MEIE	MAMH, MRNF, MAPAQ, MTO
Appuyer Tourisme Côte-Nord dans la mise en place d'un mécanisme de concertation et d'accompagnement favorisant le développement d'un tourisme innovant et durable	MTO	MAMH, MEIE, MRNF, MELCCFP, SPN, MAPAQ, SRPNI, MESS, MTMD, SÉPAQ
Priorité 6. Assurer la fiabilité des transports terrestres, aériens et maritimes pour dynamiser le développement économique de la région, faciliter l'accès aux services et intégrer les communautés éloignées		
Poursuivre le projet de reconstruction de la Route 389 (A) entre Fire Lake et Fermont – dans le cadre du Programme d'amélioration de la route 389	MTMD	SPN
Compléter l'étude d'opportunité du prolongement de la route 138 en Basse-Côte-Nord et poursuivre l'analyse quant aux choix des interventions de mobilité et au phasage de leur implantation en adéquation avec les besoins	MTMD	SPN

